

Avis de Soutenance

Monsieur Vigny AMOUSSOU

Droit public

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

L'ordre public sanitaire en Afrique francophone

dirigés par Monsieur ALIOUNE FALL et Ibrahim SALAMI

Soutenance prévue le **lundi 11 septembre 2017** à 10h00

Lieu : Université de Bordeaux 16 avenue Léon Duguit, Pessac
salle des thèses

Composition du jury proposé

Jean-Pierre DUPRAT	Université de Bordeaux	Président
M. Jean-Marie BRETON	Université des Antilles et de la Guyane	Rapporteur
M. Eloi DIARRA	Université de Rouen Normandie	Rapporteur
M. Alioune Badara FALL	Université de Bordeaux	CoDirecteur de these
M. David Ibrahim SALAMI	Université d'Abomey-Calavi	CoDirecteur de these

Mots-clés : Ordre public, Santé publique, Police sanitaire, Pauvreté,

Résumé :

Juridiquement, plusieurs indices concordants mettent clairement en exergue l'appartenance de la santé publique à l'ordre public en Afrique francophone. Partant de ce constat, la notion d'ordre public sanitaire repose sur de solides arguments qui fondent son existence et son positionnement en tant que démembrement de la définition générale ou traditionnelle de l'ordre public. En revanche, le lien quasi fusionnel entre l'ordre public sanitaire et le droit fondamental à la protection de la santé met à rude épreuve la pertinence de son action dans la plupart des États africains. En cause, le stade embryonnaire de la sécurité sociale en Afrique francophone qui contraste avec les mesures de police ayant pour objet la protection de la santé publique de sorte que, les mesures de protection (police sanitaire) et l'absence de protection (la très faible couverture de la sécurité sociale) se chevauchent et se contredisent. Evidemment, la jonction de ces deux facteurs : l'inopérance du droit à la santé et l'inefficacité des services publics sont de nature à fragiliser d'avantage l'ordre public sanitaire dans les États d'Afrique francophone. En définitive, au delà de sa justification légale et réglementaire l'ordre public sanitaire en Afrique francophone manque cruellement de moyens humains, financiers, matériels et institutionnels pour en faire un véritable outil de préservation de la santé publique, composante de l'ordre public.